

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Petite enfance à Vernier : un effort collectif pour un bénéfice collectif !

Vernier, le 4 octobre 2017 – Depuis plusieurs années, l'attention portée sur les questions d'équité, d'intégration sociale et d'égalité des chances pour tous occupent une place primordiale pour la Ville de Vernier. C'est dans ce contexte qu'une résolution a été déposée hier soir au Conseil Municipal. L'objectif : pérenniser les dispositifs mis en place dans les institutions de la petite enfance verniolanes pour garantir une prise en charge adaptée aux besoins de tous les enfants.

Les familles qui fréquentent les structures d'accueil de la petite enfance de la Ville de Vernier savent que ce sont des lieux d'accueil d'une grande qualité. Leur responsabilité est non seulement d'accompagner et d'encourager le désir de découverte des enfants, mais également de promouvoir l'inclusion, de prévenir l'exclusion et de soutenir les enfants et leurs parents dans les difficultés qu'ils rencontrent.

La question de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP) dans les institutions de la petite enfance (IPE) est devenue une préoccupation centrale pour les professionnels et les responsables. A Vernier, confrontés à une diversité croissante de situations, 17% des enfants bénéficiant d'un accueil préscolaire en 2013, les professionnels ont été amenés à développer de nouvelles compétences et à mettre en place des interventions novatrices permettant de tenir compte des besoins bien spécifiques de chaque enfant. Ces dispositifs permettent également de mettre plus largement en place un principe d'accueil inclusif. En effet, chaque enfant est unique et chaque enfant a ses propres particularités.

A ce jour, la Ville de Vernier tire un bilan très positif des actions mises en place que ce soit pour l'enfant à besoins particuliers ou pour ses pairs sans handicap. Vous trouverez ci-dessous les principaux dispositifs mis en œuvre dans les IPE à Vernier :

- 1.5 postes d'éducateur social ;
- Travail en réseau avec l'ensemble des acteurs concernés (familles, professionnels de l'éducation et des soins, etc.) pour trouver des réponses concertées et adaptées à l'enfant ;
- Collaboration avec le Service éducatif itinérant (SEI) pour bénéficier d'un poste à mi-temps de psychologue et agir auprès des équipes et de l'enfant ;
- Renforcement de personnel dans les situations les plus complexes pour garantir la qualité de l'accueil de chaque enfant ;
- Formation de l'ensemble du personnel sur le développement du langage avec le projet « Parle avec moi » pour renforcer l'expression orale chez tous les enfants de 0 à 4 ans.

Depuis 2013, le service de la petite enfance bénéficie d'une aide financière octroyée par une fondation genevoise privée. Convaincue de l'importance de ce dispositif de soutien aux enfants, cette fondation a renouvelé cette aide exceptionnelle. Cependant, ce financement touche à sa fin et pour garantir la qualité de l'accueil de chaque enfant et entrer dans un concept d'accueil inclusif, les professionnels ne peuvent plus rester isolés et ont besoin d'être soutenu.

Pour financer les coûts annuels nécessaires à la pérennisation du dispositif, le Conseil administratif souhaite solliciter la collectivité dans sa globalité dans une logique d'efforts communs pour des bénéfices communs. La résolution propose donc de mettre en place un taux d'effort de 2% sur le prix des pensions. Les répercussions pour les familles seront moindres avec une hausse moyenne pour la famille d'un enfant pris en charge à temps plein de 14 francs par mois. Elle équivaldrait à près de 4 francs pour les familles avec une pension minimum et à un peu plus d'un franc pour l'accueil en jardin d'enfants. A noter que les prix de pension appliqués par la Ville de Vernier sont dans les plus bas du Canton.

Pour compléter ce fonds, SIG, partenaire convaincu par le projet, apportera son soutien en ce qui concerne l'Espace de vie des Libellules (un espace développé conjointement par la commune et SIG depuis 2007). La contribution à ce fonds par SIG est la nouvelle étape d'une collaboration constructive. Il y a tout juste une année, la commune et SIG inauguraient l'agrandissement de l'EVE, le nouvel espace de vie des Libellules, la plus grande crèche du Canton.

Pour Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la petite enfance : « Pérenniser le dispositif en place depuis 2013 est une priorité. La petite enfance est un puissant outil pour donner une chance à l'égalité. Ce projet de résolution sollicite l'effort raisonnable de toutes et tous afin que tous les enfants puissent évoluer dans une société qui défend des valeurs de respect mutuel et de solidarité. »

Pour tout complément d'information média:

Chantal Magnin Denis, Responsable adjointe du service de la petite enfance, 022 306 06 80
Thierry Apothéloz, Conseiller administratif de la Ville de Vernier, 022 306 06 76